



CONCERTATION

—

Projet ReLieVe d'usine de recyclage de batteries électriques à Dunkerque

**Contribution de la CNTPA Ports et Docks
(Coordination Nationale
des Travailleurs Portuaires et Assimilés)**

**Syndicat des dockers de Dunkerque
et des travailleurs portuaires et assimilés**

La CNTPA Ports et Docks, syndicat des dockers du port de Dunkerque, étudie toujours avec objectivité les différents projets qui vont dans le sens du développement du port de Dunkerque et du tissu économique de l'agglomération dunkerquoise. Dès que nous en avons l'opportunité lors des différentes enquêtes publiques, nous partageons notre avis sur les projets qui concernent, de manière directe ou indirecte, les dockers et travailleurs portuaires et assimilés, et donc qui concerne le port et son territoire. Comme ce fut le cas pour Clarebout Potatoes, CAP 2020, ZGI 2 et plus récemment le projet d'implantation de la giga factory ProLogium, ainsi que le projet Orano XTC pour lequel nous avons d'ailleurs émis des avis favorables.

L'arrivée du projet ReLieVe (Eramet et Suez) est une bonne nouvelle pour le port, l'agglomération et la Région. Elle s'inscrit dans l'économie de la voiture électrique qui se développe sur le territoire dunkerquois, mais également à l'échelle régionale depuis l'implantation de ACC à Douvrin, Envision à Douai, puis Verkor et ProLogium à Dunkerque. Ces implantations ont été la base qui a attiré toute une économie et un écosystème tournant autour de la voiture électrique. Le projet ReLieVe contribue à développer ce cluster de la batterie de véhicules électriques.

La CNTPA Ports et Docks soutient le projet ReLieVe pour cinq raisons :

1) C'est un projet qui accompagne la dynamique économique locale et régionale dans le secteur de l'automobile électrique.

Avec l'annonce de l'arrivée de Verkor, de ProLogium, d'Orano XTC, de CEVA Logistics (stockage de voitures électriques), et de ReLieVe (Suez et Eramet) - projet sur lequel porte cette contribution, la Région Hauts-de-France voit s'implanter une vallée de la batterie qui s'étend de Douai à Douvrin, en passant par Dunkerque. Tous ces projets s'appuieront sur un territoire industriel historique à la qualité de main-d'œuvre reconnue.

La Région Hauts-de-France accueillera pas moins de 4 usines de batteries électriques sur les territoires de Douai, Douvrin et donc Dunkerque et toute une économie liée à ces implantations : construction de voitures électriques, construction de composants pour voitures électriques, construction de batteries, stockage de voitures électriques, recyclage de batteries électriques, etc.

Le port de Dunkerque devient le port de cette vallée de la batterie. Les matières premières destinées à la construction des batteries de l'usine de Douai transitent, par exemple, par le port de Dunkerque.

L'annonce récente de CEVA Logistics qui a lancé, à Dunkerque, sur une plateforme de 9,5 hectares, une zone de stockage de véhicules finis (notamment électriques), marque le retour de la logistique automobile sur le port. 47 000 véhicules dans un premier temps pour un volume de 95 000 d'ici 2025. Si Dunkerque a été choisi par CEVA Logistics, c'est justement car le port de Dunkerque est désormais reconnu comme la porte d'entrée de la vallée de la batterie française. Mieux, cette entreprise avance l'argument que Dunkerque est le seul port d'Europe à proposer un écosystème autour de la mobilité électrique dont fait partie ReLieVe.

L'arrivée du projet ReLieVe va boucler la boucle avec le recyclage des batteries de voitures électriques et des rebus de fabrication. ReLieVe va également conforter la vallée de la batterie des Hauts-de-France, et ceci dans un circuit court vertueux. Les métaux stratégiques recyclés à Dunkerque (lithium, nickel, cobalt) pourront resservir à la fabrication de nouvelles batteries dans la Région. La proximité avec les gigafactories formera un cercle vertueux, depuis la fabrication jusqu'au recyclage.

2) C'est un projet qui s'inscrit pleinement dans une politique globale locale de soutien aux projets de décarbonation.

La Communauté urbaine de Dunkerque a fait de l'économie bas carbone son cheval de bataille. L'ambition du territoire dunkerquois étant de devenir le territoire clé de la décarbonation de l'industrie et de la mobilité électrique en France. Cette ambition est partagée par tous les acteurs locaux (politiques, institutionnels, industriels et portuaires) du territoire et de la Région Hauts-de-France. Avec ces infrastructures déjà existantes et les nombreux projets annoncés, la décarbonation de l'industrie française passe désormais par Dunkerque, même si la décarbonation n'a pas été sans conséquences d'un point de vue social. La perte du charbon énergétique a coûté à la manutention portuaire dans les vracs (charbon), mais la décarbonation avec tous les emplois annoncés et les matières qui transiteront par le port, doit et devra rééquilibrer les pertes de certains emplois.

L'arrivée du projet ReLieVe s'inscrit donc bien dans le projet global de décarbonation porté par la CUD, la décarbonation du secteur des transports étant par ailleurs l'un des défis majeurs en Europe et dans le monde.

3) C'est un projet qui s'appuie sur le territoire portuaire et tout l'écosystème du 3^e port de France.

En quelques années, les annonces d'implantations sur le territoire portuaire dunkerquois se sont multipliées à une vitesse grand « V » : Clarebout Potatoes, H2V, Hoffman Green Cement, SNF Flocryl, Norfrigo, IndaChlor, 24hFrost, Hydrométal, SigmaRoc (avec ArcelorMittal), Grain de Sail, ProLogium, Verkor, Orano XTC, etc. Preuve en est de l'attrait des investisseurs pour notre territoire.

Mais toutes ces implantations ont aussi choisi le territoire du 3^e port de France :

- Pour ses 32 années de fiabilité sociale.
- Pour sa capacité à proposer des solutions aux clients grâce à son foncier disponible livré clef en main. Suez s'implantera sur 5 hectares et Eramet sur 13 hectares sur le territoire du Grand Port Maritime de Dunkerque.
- Pour ses services reliés aux activités maritimes, portuaires et logistiques de qualité.

Le 20 mars dernier, Dunkerque a une fois de plus confirmé sa place de leader à la suite de l'étude barométrique dédiée à la perception des chargeurs sur le transport maritime. Tous les ans, Eurogroup consulting et les chargeurs réunis au sein de l'AUTF (Association des utilisateurs de transport de fret) dévoilent les résultats de ce baromètre qui a, de nouveau placé Dunkerque en tête des places portuaires françaises pour la qualité de ses services.

Le projet ReLieVe pourra profiter et s'appuyer sur cet écosystème dunkerquois, et notamment sur la création de nouvelles dessertes routières et ferroviaires, de l'accès à l'eau industrielle nécessaire dans le process d'hydrométallurgie d'Eramet, l'accès à l'électricité (proximité immédiate avec la centrale).

4) C'est un projet pourvoyeur d'emplois directs, indirects et induits.

Le calcul des emplois indirects dont la chaîne maritime et portuaire pourrait bénéficier avec toutes ces nouvelles implantations est estimé à 12 000 emplois indirects. Et parmi eux, des emplois dockers, mais également des emplois sur l'ensemble de la chaîne portuaire (lamaneurs, pilotes, remorqueurs, etc). Il faut garder en tête ce chiffre : 1 000 conteneurs c'est 6 emplois directs, indirects et induits.

La vallée de la batterie dunkerquoise d'ici 2030, c'est un total annoncé de 6 700 emplois directs : 3 000 chez ProLogium, 2 000 chez Verkor et 1 300 à 1 700 pour Orano / XTC. Près de 300 pour Eramet Suez. 200 emplois directs en phase d'exploitation pour Eramet et entre 100 et 200 indirects. Et 80 emplois directs pour Suez. Ces emplois permettront de traiter 25 000 tonnes par an de black mass provenant de 50 000 tonnes de batteries de véhicules électriques recyclées annuellement par Suez. (Chiffre avancé par l'entreprise.)

La défense et le développement de l'emploi docker, mais pas uniquement, restent les objectifs de notre syndicat. Aussi, nous sommes favorables à cette implantation car elle bénéficiera au tissu économique local et générera de l'emploi, notamment dans le transport routier et peut-être fluvial à plus long terme. Nous veillerons aux emplois que ces futures activités produiront. Notamment dans les transports multimodaux.

5) C'est un projet innovant qui répond à un besoin et contribuera à la souveraineté nationale en matière de métaux stratégiques.

Les véhicules électriques nécessitent beaucoup de matières stratégiques, telles que le lithium, le nickel ou encore le cobalt. Pour recycler ces matières, Eramet a mis sur pied une démarche globale innovante permettant de valoriser en boucle fermée ces métaux stratégiques. Tout en conservant leurs qualités physiques et chimiques pour qu'ils puissent être réutilisés dans la conception de nouvelles batteries. ReLieVe s'appuie sur ce procédé innovant qui a d'ailleurs abouti au dépôt de deux brevets.

Cette technologie d'hydrométallurgie d'extraction et d'affinage de métaux stratégiques contenus dans la black mass s'inscrit dans la stratégie de décarbonation de la France grâce au développement de l'électromobilité. Car elle permettra d'alimenter les gigafactories de production de batteries implantées dans les Hauts-de-France tout en contribuant à la souveraineté nationale pour les métaux stratégiques. Ces métaux étant, selon les porteurs du projet, réutilisables à l'infini.

La CNTPA Ports et Docks émet toutefois quatre points de vigilance :

1) La formation et le recrutement de la main d'œuvre.

Tout allant très vite en ce moment dans le développement de la batterie électrique, les filières de formation ne sont pas encore prêtes. Il est impératif de créer des filières de formations dédiées, c'est prévu dans le projet de ProLogium. Est-ce aussi le cas pour le projet ReLieVe ? Toutefois, il faut le faire rapidement. Le risque étant que les postes échappent aux personnes issues de la région Hauts-de-France, ou pire, proviennent de l'étranger. Un plan de formation et de recrutement doit bénéficier au territoire des Hauts-de-France. Il faudra donc être très vigilant et recruter des gens de la région Hauts-de-France.

2) L'aménagement des axes routiers qui dessert la zone.

Avec le développement des sites industriels dans la zone portuaire, il faudra être très vigilant sur le maintien d'une accessibilité aisée du port. Jusqu'à présent, le transit time du port de Dunkerque était plutôt bon et était d'ailleurs un argument et un élément qualitatif de satisfaction pour les chargeurs. Rater le coche de la fluidité, notamment concernant le trafic routier, pourrait nuire à l'image du port et décourager les chargeurs de passer par Dunkerque. Les batteries du projet ReLieVe arriveront essentiellement par la route, tout du moins dans un premier temps. Rajoutant du trafic au trafic. Il faudra être vigilant pour assurer une fluidité et éviter une congestion de l'entrée du port maritime et notamment le secteur ouest. En sachant que 50 camions par jour sont annoncés pour Eramet et 30 pour Suez.

3) S'appuyer au maximum sur les capacités multimodales du port de Dunkerque

Le projet ReLieVe s'appuiera essentiellement sur la voie routière pour acheminer les batteries. Il est mentionné, dans le projet, une « réflexion sur le développement du transport fluvial », mais il serait peut-être bon d'accélérer cette question et imaginer des alternatives à la route. Dunkerque est un port multimodal, nous pouvons limiter les camions qui vont se multiplier en même temps que les projets industriels, en passant par la voie fluviale ou par le rail.

4) La sécurité aux abords de l'usine.

La proximité avec le centre nucléaire de production d'électricité de Gravelines et d'autres site SEVESO seuil haut appelle une vigilance extrême. Le classement SEVESO seuil haut implique des obligations dont nous savons qu'elles seront au cœur des préoccupations du projet.

5) La préservation de la ressource eau

Le procédé d'hydrométallurgie qui sera utilisé par Eramet appelle une grande quantité d'eau. Il faudra être vigilant sur la préservation de cette ressource quant à son utilisation. Vigilant également lors des rejets programmés en mer. Le projet faisant état de rejets des eaux usées traitées en mer, le degré de salinité rendant difficile le rejet en eaux douces.

Conclusion

Lors de la synthèse de cette concertation, le 16 avril dernier, je suis intervenu à Loon-Plage pour souligner la logique de cette économie circulaire génératrice d'emplois, et la chaîne vertueuse de la vallée de la batterie voulue par Xavier Bertrand, pour les Hauts-de-France

depuis l'implantation de ACC à Douvrin, Envision à Douai, et Verkor et ProLogium à Dunkerque. Ceci dans une politique de décarbonation aussi initiée par Patrice Vergriete, président de la Communauté Urbaine de Dunkerque. L'arrivée de ces usines et de ce projet ReLieVe sont le résultat d'une politique menée par la Région et le territoire dunkerquois. Tous les emplois directs, 200 pour Eramet et 80 pour Suez, bénéficieront au territoire et pourront se substituer à des emplois perdus liés à la décarbonation.

Nous sommes donc, vous l'aurez bien compris, favorable à l'arrivée dans le Dunkerquois du projet ReLieVe qui va permettre au territoire industriel de développer son activité et aux territoires de proposer des nouveaux emplois et des nouvelles compétences sur le marché porteur de la batterie électrique.

Sur le territoire du port de Dunkerque, nous avons la chance de pouvoir implanter des nouveaux projets qui complètent le tout nouvel écosystème économique autour de la mobilité électrique. Ne nous privons pas de recettes supplémentaires et d'emplois assurés pour de nombreuses années à venir et pour la souveraineté de notre pays en matière de nouvelles technologies et de métaux stratégiques.